



Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Siège : 24 rue de l'Alun 91630 Marolles en Hurepoix.
Tél : 01.69.58.77.58. Fax : 01.64.56.61.26
Courriel : contact@snl-essonne.org.

DOSSIER DE CANDIDATURE :		Date :
<input type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement	
La candidature est à renouveler impérativement tous les douze mois		
Service ou Association : (coordonnées complètes)		
Référent Social : (Nom/téléphone/adresse électronique)	Ménage suivi depuis le :	

IDENTIFICATION DU MÉNAGE	
Nom :	Téléphone :
Adresse électronique :	
Adresse actuelle :	

SITUATION CONCERNANT LE LOGEMENT

Situation actuelle :

- Locataire Hébergé par un tiers En structure d'hébergement À l'hôtel Sans hébergement
 Autre (préciser) :

N° unique de demande de logement social :

Communes demandées : à titre indicatif 1> 2> 3>

Lieu de l'emploi :

Accepteriez-vous un logement temporaire hors des communes demandées ? Oui Non

Dossier d'Accord Collectif : Oui Non validé le :

Dossier de DALO : Oui Non PU : Oui Non..... date :

Dossier SIAO Oui Non Si oui, date.....

Dossier d'Accord Collectif : Oui Non validé le :

Le ménage a-t-il un véhicule: Oui Non



Composition du ménage	Nom	Prénom	Genre F ou M	Date et lieu de naissance
Monsieur				
Madame				
Enfants à charge				
Personnes à charge				

Numéro d'allocataire CAF ou MSA :
Situation matrimoniale : célibataire marié(e) séparé(e) concubin divorcé(e) veuf(ve)
 pacsé(e)

MONTANT DES RESSOURCES EN EUROS									
	CDI	CDD	Intérim	Assédict	RSA	AAH	Prestations Familiales	Pension Alimentaire	Autres (précisez)
Monsieur									
Madame									
Enfant									
Autre									

EVALUATION SOCIALE

S.N.L. propose des logements à occupation temporaire. Les personnes sont accompagnées par un travailleur social et des bénévoles.

Nous vous rappelons que les animaux potentiellement dangereux ne sont pas admis dans nos logements.

⇒ Quelles sont les raisons qui ont amené le ménage à effectuer une demande de logement à S.N.L. ?

⇒ Quel est le parcours résidentiel du ménage ?

⇒ Quelles sont les difficultés qui nécessitent un Accompagnement Social lié au Logement ? (Cf. règlement intérieur du FSL/aide au projet)

⇒ Quels sont les projets du ménage ?
(Les personnes peuvent éventuellement joindre un courrier pour expliquer leur situation)